



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU jeudi 27 février 2014
18 heures 00

AS/EM/MG

N° 001647

Administration
Générale & Bureau
d'Etudes -
Autorisation de
candidature de la Ville
d'Apt au Conseil
Général de Vaucluse
pour l'opération
«Planter 20000 arbres
en Vaucluse»

Affiché le :

Le **jeudi 27 février 2014 à 18 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil que par délibération JC/CM n° 154 en date du 19 octobre 2005, le conseil a approuvé l'acte de candidature de la Commune d'APT pour l'opération « Planter 10 000 arbres en Vaucluse ».

Ce programme avait été approuvé par une délibération du Conseil Général de Vaucluse du 28 janvier 2005. La valeur de la subvention en nature, sous forme d'attribution d'arbres et arbustes prêts à planter, était limitée à 15 000 €par projet.

Il est rappelé au conseil que les projets paysagers et ornementaux, qui avaient été présentés par la Commune d'Apt, concernaient le renouvellement des plantations d'alignement, des acacias principalement, situées sur la Route Départementale n° 22, dénommée Avenue de Viton, ainsi que la valorisation paysagère du Lotissement « Le Bosque ».

Le conseil est informé que le Conseil Général de Vaucluse a décidé par délibération du 5 juillet 2013 de reconduire l'opération intitulée "Planter 20 000 arbres en Vaucluse". La subvention, sous forme d'attribution d'arbres prêts à planter, sera cette fois encore limitée à 15 000 €par projet.

La commune soucieuse de son patrimoine végétal souhaite faire à nouveau acte de candidature pour cette nouvelle opération.

Le conseil est informé des projets paysagers et ornementaux que la Commune souhaite présenter dans le cadre de cette opération :

Projet n° 1 - Renouveau d'arbres d'alignement situés dans la zone industrielle des Argiles.

Des voiries de dessertes, dimensionnées pour des véhicules à fort gabarits, ont été créées et agrémentées d'alignements d'arbres en bordure de routes. Dans un souci de diversité, les essences constituant ces alignements ont été panachées. On y trouve sans rythme de conception particulier, plusieurs espèces globalement adaptées au climat méditerranéen (Celtis australis, Prunus cerasifera nigra, Alnus cordata...) Le caractère pédologique particulier de cette zone à tendance argileuse a toutefois entraîné la dégénérescence prématurée de certains sujets qu'il est nécessaire aujourd'hui de remplacer.

Le projet n° 1 consiste à planter sept Fraxinus angustifolia Raywood et six Fraxinus ornus.

Projet n° 2 - Valorisation paysagère de l'entrée est de la ville par la plantation d'un alignement de 31 platanes.

En collaboration avec les services du Conseil Général de Vaucluse, l'entrée ouest fait l'objet d'un programme de requalification en plusieurs phases dont la première, caractérisée par l'Avenue Victor Hugo, s'est terminée au printemps dernier. L'entrée Est a, quant à elle, bénéficié de plantations d'arbres de haut jet qu'il conviendrait aujourd'hui de poursuivre.

Le projet n° 2 consiste à réaliser l'alignement de Platanus platanor® Vallis Clausa le long de la Route Départementale 900.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, l'acte de candidature de la Commune d'APT pour l'opération « Planter 20 000 arbres en Vaucluse », ainsi que le projet qui sera présenté à ce titre.

S'engage, dans la démarche « Planter 20 000 arbres en Vaucluse » par la signature d'une convention avec le Département de Vaucluse.

Mande, Monsieur le Maire à préparer, à conclure et à signer la convention correspondant à la présente et toutes pièces nécessaires à son exécution.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**